

Le label “Maisons des Illustres” attribué aux Maisonnettes

Les Maisons des Illustres composent un ensemble de lieux de mémoire majeurs pour la compréhension de l'histoire culturelle de la France. Elles témoignent de la diversité patrimoniale de notre pays, lisible dans ses traces monumentales comme dans l'imaginaire collectif.



Créé par le ministère de la Culture et de la Communication en 2011, le label Maisons des Illustres signale à l'attention du public ces lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire de femmes et d'hommes qui les ont habités et se sont illustrés dans les arts, la littérature, les sciences, la musique, le théâtre, le cinéma et l'aventure des idées.

Liens utiles

[Commander le guide Régional des Maisons des Illustres](#)

[Les Maisonnettes, lieu de mémoire et de culture emblématique](#)

Contact

Jackie Schinzel : Maire adjoint délégué à la culture

culture@ville-gargenville.fr

Tél. 01 30 98 89 00